

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES 03

COURS À CONSULTER : 3. L'ACTIF DU BILAN

NORME À CONSULTER : IAS 38 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

NORME À CONSULTER : IAS 36 DÉPRÉCIATION D'ACTIFS

Une société vient de clôturer son exercice comptable 20n. Nous remarquerons à son bilan les lignes suivantes :

Nature	Montant brut	Divers
Frais d'établissement	12 000	Enregistrés au 01/01/20n-1 ; amortissables en 05 ans

Le taux de l'impôt sur le résultat est de 33.33 % ; les charges à répartir sur plusieurs exercices ont fait l'objet d'une déduction fiscale immédiate (charges différées).

Présentez les écritures de correction concernant le retraitement des frais d'établissement.

Retraitement des frais d'établissement au bilan :

compte	libellé	débit	crédit

Retraitement des frais d'établissement au compte de résultat :

compte	libellé	débit	crédit

Correction :

Retraitement des frais d'établissement au bilan :

compte	libellé	débit	crédit
201000	Frais d'établissement		12 000
120000	Résultat		1 600
106000	Réserves	6 400	
444000	Impôts différés	2 400	
281000	Amortissement des frais d'établissement	4 800	

Résultat : $12\,000 * 66.67 \% = 1\,600$

Réserves : $12\,000 * 4/5 * 66.67 \% = 6\,400$

Impôts différés : $12\,000 * 3/5 * 33.33 \% = 2\,400$

Amortissement des frais d'établissement : $12\,000 * 2/5 = 4\,800$

Retraitement des frais d'établissement au compte de résultat :

compte	libellé	débit	crédit
681110	Dotations aux amortissements		2 400
120000	Résultat	1 600	
695	Impôts sur les bénéfices	800	